



A l'aube de l'année 2018, il ne s'agit pas de faire de ce papier une critique à charge de la société qui nous entoure !

Seulement, nous ne pouvons fermer les yeux sur le rôle destructeur, dominateur de l'homme sur les êtres vivants qui l'entourent, le nourrissent, lui offrent de l'ombre, des parfums, des saveurs, le confort inassouvi !

L'homme qui est doté de sens développés est-il enfin conscient de ce qu'il inflige à la planète Terre ?

Il est temps de sortir la tête du sable, nier les évidences ne sert strictement à rien !

Si notre slogan était : l'ENTRAIDE !

L'entraide au quotidien et pour tous ceux qui veulent avancer sur des chemins parsemés d'embûches !

Des exemples ? Vous en voulez ?

-Le paysan qui a vécu l'âge d'OR grâce aux petites coopératives fondées dans les années 1950 et qui aujourd'hui plie l'échine sous le joug des gros groupes financiers qui gèrent la mondialisation !

➤Une remise en cause de leurs pratiques culturelles significatives envers un enrichissement de la Biodiversité, le développement des circuits courts (vente à la ferme- en magasins collectifs- par filières maîtrisées) et l'Entraide des consommateurs citoyens que nous sommes TOUS est un exemple concret.

-l'enseignant qui tente de sensibiliser sa classe sur sa motivation à protéger les nids d'hirondelles installés sous la toiture de l'école du petit village du PERCHE !

➤l'appel d'un parent d'élèves auprès d'une Association de protection de la Nature pour lui apporter son appui éclairé sur la nécessité à préserver cette avifaune si nécessaire à l'Homme pour son devenir, c'est de l'Entraide au sens pur.

-l'évolution du Climat semble perturber la faune et l'avifaune, les zones de migrations se décalent, les couloirs migratoires également avec toutes les conséquences induites sur les productions végétales (maladies- diminution des rendements etc.) inféodées au petit monde « animal » !

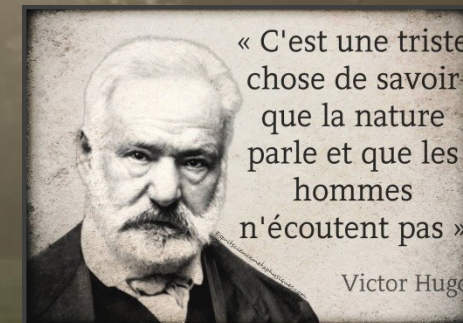
➤les enquêtes patrimoniales diverses et variées s'ouvrent au plus grand nombre (grand public), de nouveaux projets se développent fédérant de multiples structures naturalistes sur la Connaissance de ce dont nous sommes fait (Faune France): c'est de l'Entraide !

Allons, Tous ensemble, réfléchissons chaque jour comment mettre l'ENTRAIDE au cœur de notre quotidien !



Belle année à vous tous,

Didier NABON/Délégué du GROUPE LPO 41.



Victor Hugo

- *Edito*
- *Grosbec casse noyaux*
- *Les haies de nos jardins*
- *Sortie du 6 janvier*
- *Sortie du 21 janvier*
- *Sortie du 18 février*
- *Infos de dernières minutes*
- *Le glyphosate*
- *Bouffe ...*
- *Programme Sorties*
- *Victoire pour le renard*



Traquet motteux © D Nabon



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
LOIR-ET-CHER



www.facebook.com
LPO Loir et Cher

GROUPE LPO 41 – 1 rue des Ponts Saint Michel – 41350 ST GERVAIS la FORET Tél 0637785299- loir-et-cher@lpo.fr
Siège social national LPO * Fonderies Royales * 8 rue du docteur Pujos * CS 90263 * 17035 ROCHEFORT CEDEX
Tél. 05 46 82 12 34 * Fax. 05 46 83 95 86 * www.lpo.fr * lpo@lpo.fr



LPO France Partenaire officiel

• **Grosbec casse-noyaux**



Photo © P Margat

Grosbec casse-noyaux

C'est au cours du repas de ce midi de Noël que j'aperçois par la fenêtre cet oiseau venu se poser à 5-6 m de haut sur les branches d'un merisier de mon jardin (Un petit espace de verdure sur Blois).

Mais qui est-il ? Par sa forme trapue et sa dominante brun rouge j'ai d'abord cru à un bouvreuil, mais en y regardant plus attentivement, c'est un oiseau plus gros que je n'avais jamais observé !. Je sors l'appareil photo pour le mettre dans la boîte, et verrai plus tard pour identifier l'espèce. Très discret, Il bouge peu et ne bronche même pas à l'ouverture de la fenêtre.

Son bec court caractéristique, ses tonalités brun-rouge, les tâches blanches sur les ailes et le bleu brillant de ses rémiges devraient permettre de le retrouver facilement pour identification.

Visiblement il se régale de quelques guignes encore dans l'arbre et utilise activement son bec puissant pour broyer les noyaux. Quelque peu acrobate, il n'hésite pas à se mettre la tête en bas pour récolter son festin. Il porte bien son nom : C'est un Gros bec casse-noyaux (*Coccothraustes*). Il est resté posé là, silencieux, à se régaler et à observer les alentours pendant une bonne demi-heure, offrant un joli spectacle, malgré le temps maussade du jour.

La lecture de mes guides m'apprend que cette espèce s'observe principalement dans les forêts de feuillus mais aussi dans les vergers... de cerisiers !

On le voit surtout en hiver car il est très discret et reste généralement en haut des arbres.

Surprenant tout de même de le voir en pleine ville, mais les nombreux cerisiers des jardins l'attirent vraisemblablement.

Bruno Hardy



Photo © Bruno Hardy



Photo © A Bompays

LES HAIES DE NOS JARDINS

- **Les haies de nos jardins**

Chacun souhaite se préserver un espace d'intimité au cœur de son jardin et se protéger quelque peu du regard des voisins ou des passants. Différents moyens sont utilisés (palissades, murs, panneaux de bois...), mais l'idéal reste le choix d'une haie.

Bien choisie, la haie est une alliée précieuse pour créer une clôture, accompagner l'aménagement de son jardin, et mieux intégrer une construction dans le paysage.

A nous de bien choisir notre haie pour participer au mieux à la vie de notre paysage qu'il soit urbain ou rural.

Les rôles et les intérêts de la haie

Hormis son statut de séparation et de clôture, la haie joue le rôle d'acteur aux mille facettes.

Elle contribue à maintenir les sols, facilitant l'infiltration d'eau et limitant ainsi l'érosion. Elle protège du vent et apporte une ombre appréciable l'été.

L'utilisation des résineux doit être réfléchie, car ils assombrissent le jardin et la maison l'hiver au moment où l'on a le plus besoin de lumière !

Composée de plusieurs essences, une haie favorise l'installation et la vie de nombreuses espèces végétales et animales : elle attire oiseaux et papillons et permet une meilleure pollinisation.

Lorsqu'une attaque parasitaire surgit, cette biodiversité permet à la haie de mieux se défendre.

Les haies non composées sont, en revanche, plus facilement fragilisées et risquent de dépérir dans leur ensemble...

Mais la haie joue avant tout un formidable rôle ornemental : elle participe activement à l'ambiance du jardin et au paysage vus depuis la rue : fleurs, fruits, feuillages, écorces... marquent par leur intérêt la succession des saisons.

.../...

Thierry Normand



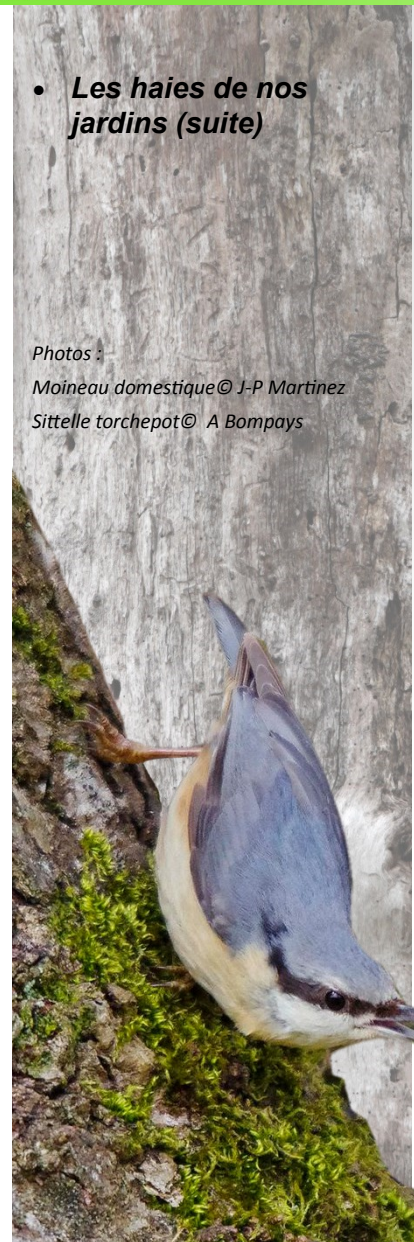
Photos :

Bouvreuil pivoine © A Bompays

Rougegorge familier © D Loyer

• **Les haies de nos jardins (suite)**

Photos :
Moineau domestique © J-P Martinez
Sittelle torchepot © A Bompays



Quelques conseils techniques

Les arbustes peuvent être vendus sous forme de jeunes plants (godets ou racines nues) ou en plantes formées (conteneurs, mottes ou racines nues). Le choix dépend souvent du budget... Mais plus on plante jeune, plus la reprise est rapide et la croissance vigoureuse.

Une clôture ?

Si vous souhaitez clôturer votre parcelle, il sera judicieux d'intégrer la clôture dans l'épaisseur de la haie en la disposant entre deux lignes de plantation. Avec le temps, elle sera camouflée par la végétation.

La période de plantation

La période de plantation s'échelonne de la mi-octobre à mars (meilleur moment autour de la Sainte-Catherine...), voire jusqu'en mai

Le paillage

Couvrir le sol par un paillage permet de maintenir l'humidité, de protéger la terre du soleil tout en permettant son réchauffement, et d'éviter la concurrence des jeunes plants par les mauvaises herbes. Les paillages organiques sont préférables à ceux en plastique : ils se dégradent petit à petit en humus et enrichissent le sol. Peuvent être utilisés : la paille, le foin, les tontes de gazon séchées, les broyats de branches, les feuilles mortes, les feutres végétaux...

L'entretien

Après un an de plantation, les jeunes plants devront subir une taille de formation. De leur côté, les plantes déjà formées seront également taillées pour qu'elles se densifient. Certains arbustes nécessitent des tailles tous les ans pour éviter qu'ils ne se dégarnissent. Les arbustes à fleurs doivent être taillés après la floraison pour encourager la suivante.

Tout arbre ou arbuste inférieur à 2 mètres de hauteur doit être planté à 50 cm au moins de la limite de propriété. Si l'arbre ou l'arbuste dépasse 2 mètres de hauteur, il doit être planté à 2 mètres au moins de la limite séparative.

La réglementation sur les plantations

Chacun choisit de planter comme il le souhaite sur son terrain. Les plantations doivent cependant respecter les règles établies par la municipalité dans les règlements d'urbanisme (plan local d'urbanisme ou plan d'occupation des sols, secteur sauvegardé), dans les règlements de lotissement, ou à défaut dans le Code civil (article 671).



... / ...

Thierry Normand

• **Les haies de nos jardins (suite)**



Photos :
Oisillons © P Margat
Pic épeiche © A Bompays

Liste ci-dessous d'arbres et d'arbustes favorables aux oiseaux

Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) : pousse dans les zones humides. Il est riche en insectes. De nombreux oiseaux, comme les pics, mésanges, grimpereaux, fauvettes ou Tarins des aulnes se nourrissent des ses fruits durant l'hiver.

Sureau noir (*Sambucus nigra*) : les fleurs du Sureau noir attirent de nombreux insectes. En automne, les oiseaux mangent ses baies.

Noisetier commun (*Corylus axellana*) : au printemps, il attire les oiseaux comme la Mésange bleue. En hiver, la Sittelle torche-pot apprécie ses noisettes. Il est riche en insectes.

Sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*) : nombreuses baies en automne.

Cerisier sauvage ou Merisier (*Prunus avium*) : bon site de nidification. Fruits en été.

Rosiers du genre *Rosa*, comme l'**Églantier commun** ou des chiens (*Rosa canina*) :

Arbustes buissonnants au feuillage dense et aux tiges couvertes d'une multitude d'aiguillons. En automne, ils produisent des fruits (cynorhodons) charnus rouge-orange appréciés par les oiseaux.

Saule pleureur (*Salix caprea*) : produit de nombreuses graines en automne appréciées de plusieurs espèces (mésanges...).

Houx commun (*Ilex aquifolium*) : offre de bons sites de nidification. De nombreux insectes y vivent. Il fournit en hiver de grandes quantités de baies rouges.

Buisson ardent (*Pyracantha coccinea*) : buisson persistant et épineux de la famille des Rosacées. Il produit à la fin de printemps des fleurs blanches riches en nectar qui se transforment en automne en baies rouges, oranges, ou jaunes mûres très appréciées des oiseaux (moyennement toxiques pour l'Homme). Ses épines en font aussi un abri pour les oiseaux.

Cotonéaster laiteux (*Cotoneaster lacteus*) : arbuste compact, à tiges arquées produisant des cymes de fleurs blanches suivies de nombreux petits fruits rouges, persistant tout l'hiver.

Chalef de Ebbing (*Elaeagnus ebbingei*) : un arbuste aux feuillage persistant ou semi-persistant, de un à trois mètres de haut, aux fleurs en forme de clochettes allongées, petites et blanchâtres, et aux fruits de 2 cm de long produits en automne très appréciés de la Fauvette par exemple.



Thierry Normand

Sortie du 6 janvier 2018



• **Sortie du 6 janvier**

Nous sommes le samedi 6 janvier 2018 : premier rendez-vous de l'année pour le groupe ! Les « ornithos » et les adhérents sont contents de se retrouver, mais aussi d'accueillir de nouveaux sympathisants venus seuls ou en famille ainsi que Lionel Oger, reporter à la NR, qui nous fait l'honneur de nous accompagner.

Henry nous a donné rendez-vous sur les bords de Loire, rive droite, quai du Foix.

Le lieu n'est pas très sauvage (on entend les voitures) mais l'avantage est que les oiseaux y sont moins farouches, sans doute habitués à l'activité des hommes à cet endroit.

Après les mots d'accueil de Didier, ainsi qu'une introduction d'Henry sur les hivernants, nous nous éloignons de la ville en suivant le chemin et commençons l'observation.

A première vue (pour un non spécialiste), rien que de très banal en cette matinée humide de janvier, avec un tableau classique : des Grands Cormorans qui font sécher leurs ailes, des Goélands leucophées qui planent à la recherche de nourriture, de petits groupes de Mouettes rieuses, plus loin des Cygnes tuberculés, et des Canards colverts, sous le regard indifférent de quelques ragondins qui vaquent tranquillement à leurs occupations.

Mais Henry, Annick, Didier, Michaël ont l'œil vif. Les noms d'oiseaux fusent ! Grande Aigrette et Aigrette garzette (plus petite), Grèbes castagneux qui n'arrêtent pas de plonger (le plus petit des grèbes, son plumage d'hiver est beaucoup plus clair qu'à la belle saison), Foulque macroule (au bec blanc) et Gallinule poule-d'eau (au bec rouge). Au sol, des bergeronnettes (la grise et celle des ruisseaux), dans les buissons, des Bruants des roseaux (au plumage « tigré »).

.../...



Photos :

Aigrette garzette © J-F Neau

Bergeronnette grise © A Jeannin

Grande aigrette © A Jeannin

Bruant des roseaux © D Loyer



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
LOIR-ET-CHER



www.facebook.com
LPO Loir et Cher

GROUPE LPO 41 – 1 rue des Ponts Saint Michel – 41350 ST GERVAIS la FORET Tél 06 50 00 00 00 loir-et-cher@lpo.fr
Siège social national LPO • Fonderies Royales • 8 rue du docteur Pujos • CS 90263 • 17035 ROCHEFORT CEDEX
Tél. 05 46 82 12 34 • Fax. 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr

• **Sortie du 6 janvier**
(suite)



Et bientôt, c'est l'affolement, et on ne sait plus où donner de la longue-vue !

La Bouscarle de Cetti a été repérée : ce petit passereau au plumage roux et à la queue arrondie est très discret et difficile à observer, mais son chant « explosif » l'a trahi !

On ne veut rien rater, mais notre œil ne peut être partout à la fois ! Zut, pas le temps d'observer

le « troglo » repéré par Didier, car au même moment, Michaël a repéré un Epervier d'Europe. Perché sur une branche, ce chasseur de passereaux nous offre une belle observation. Nous profitons du spectacle de son envol avant de quitter la rive : Henry nous conduit vers l'église Saint-Nicolas, où il espère avoir la chance de nous montrer... le Tichodrome échelette. Eh bien ce ne sera pas pour cette fois, mais cette promenade dans les rues du vieux Blois nous permet d'observer Choucas des tours, Moineaux domestiques (espèce en fort déclin actuellement), Tourterelle turque en pleine reproduction (il n'y a plus de saisons !!), pigeons biset et ramier etc. Au total, 27 espèces d'oiseaux ont été identifiées !

De retour au parking, Didier nous offre le verre de l'amitié. Nous remercions Henry. Notre journaliste est enthousiaste !

Un futur adhérent ?... Nous avons hâte de lire son article, et aussi de découvrir les photos prises par André Jeannin pendant la sortie.

Cécile Dormoy



Espèces identifiées : Cygne tuberculé - Canard colvert- Grèbe castagneux- Grand Cormoran- Aigrette garzette- Grande Aigrette -Héron cendré- Épervier d'Europe- Gallinule poule-d'eau- Foulque macroule- Mouette rieuse- Goéland leucophée- Pigeon biset féral- Pigeon ramier- Tourterelle turque- Pipit farlouse- Bergeronnette grise- Bergeronnette des ruisseaux- Accenteur mouchet- Rougegorge familier- Merle noir- Bouscarle de Cetti- Pouillot véloce- Troglodyte mignon- Mésange charbonnière- Mésange bleue- Pie bavarde- Choucas des tours- Étourneau sansonnet- Moineau domestique- Pinson des arbres- Chardonneret élégant- Bruant des roseaux.

Photos :

Troglodyte mignon © J-P Martinez

Cygnes tuberculés © A Jeannin

Grèbe castagneux © J-F Neau



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
LOIR-ET-CHER



www.facebook.com
LPO Loir et Cher

GROUPE LPO 41 – 1 rue des Ponts Saint Michel – 41350 ST GERVAIS la FORET Tél 0637785299- loir-et-cher@lpo.fr
Siège social national LPO • Fonderies Royales • 8 rue du docteur Pujos • CS 90263 • 17035 ROCHEFORT CEDEX
Tél. 05 46 82 12 34 • Fax. 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr

- **Sortie du 21 janvier**

Marcilly-en-Gault, le 21 janvier 2018

I'm singing in the rain »

Départ de Saint Gervais 8h15, il pleut. Marcilly 9h, il pleuviote.
Direction « l'allée des rois », les étangs de la Prée et de Meuné.

Les tempêtes de Janvier ont laissé des traces, ici des chablis sont à terre. La pluie va reprendre et nous devons faire demi-tour pour nous humains bien « trempés », pour le matériel qu'il faudra essuyer à l'arrivée, même si jumelles et lunettes auront peu servi. Pourquoi ? Les oiseaux n'étaient pas de sortie. Il n'y a que des ornithos pour croire voir le Pygargue à queue blanche ou la Cigogne noire. Pas vrai Alain ?

Bon, ce sera pour la prochaine fois. Aujourd'hui...direction les voitures.
Un petit « coup » pour le moral ? Même pas ! Alors un vin chaud ? Trop froid.

Alors on fait le tour des étangs le long de la D923 si belle quand il fait...beau . Puis l'étang de Beaumont si beau...quand il ne pleut pas. Mais alors qu'avez-vous vu ?

Quelques Grands Cormorans, de nombreux Cygnes tuberculés, des Foulques macroules, une soixantaine de Bernaches du Canada, entendu le Pic vert, les Mésanges charbonnière, nonnette, longue queue, sittelle torchepot, observé quelques Fuligules milouins ou morillons, Grèbes huppés, un Canard chipeau par ci, une Grande Aigrette par là, fait s'envoler un vol de Canards siffleurs, « au-dessus de l'étang, soudain j'ai vu passer... » un Chevalier culblanc.

J'en oublie ? Certes, mais comment faire pour tenir les jumelles d'une main, le parapluie de l'autre (et encore faut-il être ambidextre!) alors prendre quelques notes en plus ? Tout cela relève bien de la motivation. Mais pas seulement car si la quantité de « fous » (non, pas de Bassan) n'était pas grande (à peine une dizaine), la qualité, elle, était bien présente...n'est-ce pas ?

Enfin qu'importe l'ivresse ! Ivres de nature nous sommes !
Même sous la pluie. Et il faut dire qu'être ivre par trop d'eau ???

C'était par un dimanche de Janvier (le 21), un dimanche en Sologne sous la pluie.

Un Geai...rare mouillé



Photos :

Grand Cormoran © J-F Neau

Foulques macroule © J-F Neau

Bernache du Canada © D Loyer



- **Sortie du 18 février**



Nous sommes 17 à notre rendez-vous à espérer que le brouillard se lève. Nous partons à pied, réchauffés par le café de Didier et bien encouragés par le premier chant du pinson, un cri de pivert, quelques notes de rougegorge, le roucoulement d'un Pigeon ramier et tit-tut des Mésanges charbonnières. Une carte détaillée de la commune est affichée et permet à Alain de nous commenter notre parcours : nous nous dirigeons vers l'étang Bézard.

Des Alouettes des champs nous annoncent le printemps par leur vol et leur chant. L'étang Bézard est tapi dans le brouillard. 3 Sarcelles d'hiver nous font la grâce de passer près de nous. Nous apercevons et entendons des Foulques macroules. Les passereaux sont bien là, des Accenteurs mouchets chantent à tue-tête pour bien marquer leur territoire. Un Pic épeiche tambourine.

Les bons observateurs verront le Roitelet triple bandeau.

Sur le chemin du retour nous pourrions observer le Bruant zizi et une troupe de 15 Bruants zizi. Dans une prairie une centaine de Pigeons ramiers se nourrissent en compagnie de pies et de merles.

Puis un Chevreuil fonce à travers champ pour échapper à une meute de chiens, qui seront rappelés et ne poursuivront pas, heureusement. Une troupe de Mésanges à longue queue se pose quelques secondes sur un arbre et disparaît. Au bord d'une mare privée un Vanneau huppé fait la sieste, il reste immobile tout le temps de notre présence. 3 Grands Cormorans sont perchés, chacun sur son arbre (avec peut-être un nid ?). Sur l'eau des Colverts et une Gallinule poule d'eau et sur le bord des canards domestiques. Et toujours le brouillard qui va se lever après notre départ permettant de bonnes observations à ceux qui patienteront.

Merci à tous pour les observations et les informations partagées.

Toutes les observations ont été enregistrées par Michael et Alain sur faune-france.org

Annick Royer



Photos :

Accenteur mouchet © J-F Neau

Bruant zizi © J-P Martinez

Sarcelle d'hiver © J-F Neau



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
LOIR-ET-CHER



www.facebook.com
LPO Loir et Cher

GROUPE LPO 41 – 1 rue des Ponts Saint Michel – 41350 ST GERVAIS la FORET Tél 0637785299- loir-et-cher@lpo.fr
Siège social national LPO • Fonderies Royales • 8 rue du docteur Pujos • CS 90263 • 17035 ROCHEFORT CEDEX
Tél. 05 46 82 12 34 • Fax. 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr

• **Infos de dernière minutes**

♦ le **Grand Tétrás** (oiseau magnifique et rare) appelé encore « coq de bruyère » ne sera plus chassé en Ariège et dans les Hautes Pyrénées. Les arrêtés contestés devant la justice par diverses associations environnementales ont obtenu gain de cause, la « justice estimant que la chasse est de nature à compromettre les efforts de conservation de l'espèce » (Aujourd'hui en France 10/11/2017)

♦ « les **Ortolans** » (bruant ortolan) ont connu un été plus calme. Fini de finir en cassolette à l'Armagnac dans une cuisine landaise. Il était temps : la population a diminué de 84% entre 1980 et 2012 (info Y. Meilhac / LPO). Surveillance et justice ont fini par payer (Aujourd'hui en France 15/11/2017)

♦ le **Renard** sortira-t-il un jour de la liste des nuisibles ? N'étant plus « nuisible », il est temps de reconsidérer les arrêtés. En attendant, 500 000 goupils sont abattus par an. « *Croqueur de campagnols, arrêtons de le gazer, de le piéger, de le tirer* ». Ce mammifère a un rôle crucial dans la biodiversité (Aujourd'hui en France 08/11/2017)

♦ On peut toujours espérer mieux. Hélas, d'autres espèces sont aujourd'hui menacées en France :

Danger critique: Le Vison d'Europe en danger critique - L'Ours brun, le Lynx...nos grands carnivores - Le Rhinolophe de Memel

En danger: Le Bouquetin ibérique - Le Murin des marais - Le grand Hamster

Vulnérables: Le Loup gris - Le Mouflon d'Arménie - Le Monoptère de Schreiber - Le Murin d'Escalera - La grande Noctule, - La Noctule commune - L'Oreillard montagnard - Le Desman des Pyrénées

Menacés: Le Bouquetin des Alpes - Le Campagnol amphibie - La Noctule d'Eisler - La Pipistrelle commune - Le Putois d'Europe - La Taupe aveugle - Le Lapin de garenne (Aujourd'hui en France 17/11/2017)

Tableau bien noir, certes, qu'il convient de tempérer grâce à quelques améliorations comme la loutre. Encore un effort sur la biodiversité. Enfin (j'aimerais bien pouvoir dire enfin), difficile de ne pas se révolter contre la « chasse » à l'Outarde houbara par les cheiks qataris. Malgré les conventions de préservation rien ne les arrête. Chasse au faucon, tradition oblige (valeur estimée 100 000\$). Ce sont des monceaux d'oiseaux sacrifiés. Passons sur le coup global d'une telle expédition ? (WE Aujourd'hui 27/10/2017)

Bons ou mauvais jours, il en va ainsi de la vie.

Mais me référant à Jean de La Fontaine, je cite :

« Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous feront blanc ou noir »

Gérard Révolte



Photo :
Bruant ortolan © Wikipedia

Le GLYPHOSATE

- **Le glyphosate**

La NR41 du 11/11/2017 titrait : « le glyphosate toujours au milieu du gué »
pourtant, je ne suis pas sûr que ce soit bien « gai » cette affaire ?

Depuis de longs mois (trop longs mois), ce désherbant fait la une de la presse, de la radio, de la télé. Et après ? Vous ne connaissez pas ? Allons donc et le Roundup, ça vous dit ? Un produit qui rapporte (à qui vous savez) dans l'UE environ 1 milliard d'€ (environ hein!)

Et pourtant, 38 ONG se battent pour le faire retirer ! 1 million d'Européens signent une pétition contre ce produit ! Le ministre de l'écologie N. HULOT vient à terme d'interdire ce produit !

Alors, on se réunit, on se réunit encore, on se réunira toujours. « Quand on veut enterrer un problème, on crée une commission, » ou bien une réunion.

Gérard

« Les forêts précèdent les hommes, les déserts les suivent »
(Chateaubriand)



Le GLYPHOSATE, point de vue d'un agriculteur

- **Le glyphosate**

Le glyphosate est-il cancérigène, perturbateur endocrinien? D'après Marie-Dominique Robin (Le monde selon Monsanto), il y a du glyphosate dans l'eau, le sol, l'air et dans nos urines !

Mais nos politiques et dirigeants vont nous sauver en l'interdisant! Seulement ces mêmes dirigeants signent des traités d'échanges commerciaux. Le dernier en date est le CETA (Comprehensive Economic and Trade Agreement), entre l'Union Européenne et le Canada. C'est l'augmentation des produits alimentaires Américains dans nos assiettes. Là-bas les sojas et maïs sont OGM et résistants au glyphosate: ils en reçoivent 12 litres par hectare et par an (de la pure folie). C'est une molécule systémique, c'est à dire véhiculée pas la sève des plantes, imaginez la concentration dans les graines de soja et de maïs et dans les viandes de porcs et de poulets qui les consomment. J'espère que vous avez compris d'où vient le glyphosate de votre urine. Vous pensez que la suppression du glyphosate en France va régler le problème ?

Personnellement j'utilise entre 1 et 2 litres de glyphosate par hectare, en inter-culture pour gérer les couverts végétaux, c'est à dire de la biomasse, sans travail de sol qui détruit la vie et l'activité biologique des sols, à la base de la biodiversité terrestre. Jamais sur la culture, à faible dose, toujours sur un sol couvert et biologiquement actif, qui consomme, digère et recycle (phyto-remédiation). Je sais utiliser le glyphosate sans qu'il se retrouve dans l'eau, l'air, le sol ou les aliments. Le consommateur, le citoyen ne sera jamais en contact avec ce glyphosate là.

Sans glyphosate, les solutions alternatives actuelles, sont le désherbage mécanique, la herse, la charrue, la binette et la fraise, qui sont des perturbateurs et des destructeurs majeurs de la vie des sols. La charrue est l'outil d'extermination des vers de terre, ce ver de terre faiseur de sol, un des animaux le plus important pour toute la vie sur terre.

Mais cette utilisation du glyphosate ne me satisfait pas, avec mes amis agriculteurs de conservation des sols (Frédéric Thomas, Sarah Singla), nous travaillons, expérimentons pour nous en servir le moins possible. Nous essayons de combiner l'enchaînement et la diversité des plantes pour remplacer la chimie. Mais il nous faut encore quelques années pour y arriver.

Alors l'agitation médiatique et son cortège d'exagération, d'excès, d'informations autant sensationnelles que clivantes ne permettront pas d'atteindre une vérité toute en nuances et discernement. Conduisant à l'interdiction du glyphosate uniquement en France ou en Europe, cela n'aura d'autres avantages que la notoriété des personnalités en mal d'audience, politiques journalistes et business écologique.

André Peschard membre du copil-LPO41 et membre du TCI/CA41 *

* TCI: Techniques Culturelles Innovantes CA: Chambre d'Agriculture



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
LOIR-ET-CHER



www.facebook.com
LPO Loir et Cher

GROUPE LPO 41 – 1 rue des Ponts Saint Michel – 41350 ST GERVAIS la FORET Tél 0637785299- loir-et-cher@lpo.fr
Siège social national LPO • Fonderies Royales • 8 rue du docteur Pujos • CS 90263 • 17035 ROCHEFORT CEDEX
Tél. 05 46 82 12 34 • Fax. 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr



Bouffe ! mal Bouffe ? Sur-Bouffe ? Sans bouffe

- Bouffe...



Photo: google image

D'un coté, il faut consommer, consommer encore, consommer toujours.

Certes ! Nous sommes dans une société de consommation. Mais alors, pourquoi consommer si c'est pour jeter ? Pourquoi jeter de « la mal-bouffe » ? quand on pourrait peut être consommer de la bonne bouffe ? Pourquoi jeter ? Pourquoi mourir à trop manger ? Pourquoi mourir à mal manger ? Mais alors, surtout, pourquoi laisser des humains mourir de ne pas manger ?

« En France, plusieurs milliards d'euros, du producteur au consommateur, sont gâchés chaque année. Chaque année, plusieurs milliards de repas mis à la poubelle, soit 10 millions de tonnes de nourriture consommable; dans le monde, 1/3 des aliments consommables est gaspillé...un gâchis qui concerne aussi bien les fruits et légumes abimés, les poissons rejetés en mer. Mais aussi les problèmes nés de la transformation, de la distribution et donc, bien sûr, de la consommation.

Le coût annuel du gaspillage alimentaire **en France** est estimé à 16 milliards d'euros. »
(Nouvelle République41 20/11/2017)

Jusqu'où ira-t-on ? Quelle société allons nous laisser à nos enfants ? L'air que nous respirons, l'eau que nous buvons, la nourriture que nous avalons...quel avenir pour nos enfants ?

Quelle société veut-on ?

« Les générations actuelles ont une tâche bien plus lourde que de refaire le monde, c'est d'éviter qu'il soit défait » (Guilhem de Castro)

Gérard

Samedi 10 mars:

Les oiseaux d'eau hivernants. Canards, foulques et compagnie. Gravière de Chouzy-sur-Cisse. RDV sur le parking à 9h00 pour la matinée. HB

Dimanche 18 mars:

A l'écart de la Sologne humide l'étang de l'Arche, si accueillant pour les oiseaux d'eau. RDV au parking du château de Chémery à 9h00 pour la matinée. AC

Samedi 7 avril:

Observation du phénomène de migration des oiseaux. Sortie parcours OVF Ferme du Croc du Merle. RDV à Muides-sur-Loire, 9h00, 1 place de la libération pour la matinée. HB

Dimanche 15 avril

La colonie de mouettes rieuses de l'étang des Marguilliers. RDV au parking de la mairie de la Ferté-Beauharnais à 9h00 pour la matinée. AC

Samedi 21 avril:

Sortie-découverte des oiseaux emblématiques du plateau calcaire de Chabris: Outarde canepetière, Oedicnème criard...
RDV à 17h00, parking de l'église à Chabris. AB

Samedi 28 avril:

Les oiseaux de la forêt. Balade en forêt à l'écoute des chants d'oiseaux. RDV à Blois, à 9h00 parking du lycée Camille Claudel pour la matinée. HB

Samedi 5 mai:

Les oiseaux des vignobles. Balade dans le vignoble de Thoré-la-Rochette. Parcours OVF. RDV à Thorée-la-Rochette 9h00, parking de l'église pour la matinée. HB

Samedi 2 juin:

Les Busards de la Petite Beauce. Observation des busards et des oiseaux de plaine à la Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine. Parcours OVF. RDV à Villexanton ,9h00, place de l'église pour la matinée. HB

Samedi 23 juin:

Les Sternes de la Loire. Observation d'une colonie de Sterne Naine et Pierregarin . RDV à la Chaussée St Victor, 9h00, parking du parc des Mées pour la matinée. HB

Pour les sorties en Sologne:
RDV à 8h à la mairie de
St Gervais la forêt pour covoiturer

Pour plus de renseignements :
Henry Borde tél: 06 85 06 51 60
Alain Callet tél: 06 14 19 17 33

Nouveau:

Découvrez les parcours nature chez les participants au projet **Oiseaux des Fermes et des Vignobles**: sur le site: ofv41.fr
Commencez par aller voir le film de présentation d'OFV



Rendez-vous du groupe LPO 41 en 2018

Weekend du 24 et 25 mars

Fête des plantes au château de Cheverny

Du 3 au 28 avril

Exposition photos nature à la médiathèque de Montoire-sur-le-Loir

26 mai

Fête de la nature,
lieu à préciser

Weekend du 15 au 17 juin

Comice agricole à Candé-sur-Beuvron

Weekend du 23 et 24 juin

Portes ouvertes du Petit Perche à Romilly
animation OFV41

Photos :
Grande aigrette © A Bompays
Biches © J-F Neau

Oiseaux de nos terres
et de nos vignobles

AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
LPO

PARCOURS INTERACTIF
Informé - Animé - Partagé

Communiqué de presse - 16 janvier 2018

Moselle :

Victoire pour le renard, la justice condamne les tirs de nuit !

En 2016, à la demande de la Fédération départementale des chasseurs, le préfet de la Moselle avait autorisé la destruction des renards par tirs de nuit sur 170 communes du département. Cet arrêté a été déclaré illégal le 10 janvier dernier par le tribunal administratif de Strasbourg, donnant ainsi raison aux associations de protection de la nature et aux citoyens qui se sont exprimés !

Se référant aux études fournies par les associations et soulignant les effets contre-productifs de tels abattages sur la santé humaine, le tribunal a retenu que « le préfet ne justifie aucunement que la destruction de renards supplémentaires par des tirs de nuit pourrait réduire efficacement la dissémination de [l'échinococcose alvéolaire] chez l'homme ». Il a également considéré que la protection des espèces dites petit gibier (lièvres, perdrix, faisans) « n'est pas davantage de nature à justifier la mesure contestée, dès lors qu'il n'est pas démontré que la population de ces espèces sauvages serait menacée par la présence de l'espèce renard, ni que cet objectif rendrait nécessaire le tir de nuit de cette dernière ».

Dans le cadre de la consultation publique, à laquelle de nombreux scientifiques ont participé, les 674 avis exprimés étaient tous opposés à ce projet. Une pétition citoyenne a recueilli plus de 36 000 signatures, et l'avis du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel a signé à l'unanimité une motion soulignant « l'aberration et le non-sens écologique que représente l'autorisation de destruction du renard roux par tir de nuit, ainsi que les conséquences potentielles sur les activités agricoles et les risques sanitaires induits ». Malgré cette importante mobilisation, le préfet de Moselle avait signé cet arrêté.

L'ASPAS et la LPO Moselle, toutes deux membres du Collectif Renard Grand Est, ont alors porté cette affaire devant les tribunaux.

Rappelons que le renard roux peut actuellement être chassé, déterré et piégé toute l'année par des moyens souvent barbares, y compris en période de reproduction. Ce sont plus de 10 000 renards qui sont tués chaque année en Moselle ! Pourtant, de très nombreuses études scientifiques tendent clairement à démontrer que non seulement le renard roux est loin d'être le coupable désigné, mais qu'en plus l'acharnement dont il fait l'objet est totalement contre-productif, aussi bien au niveau écologique que sanitaire et économique.

Avec ce jugement, les préfets doivent rapidement cesser de prendre des décisions idéologiques qui n'obéissent qu'au lobby de la chasse et qui ne génèrent que souffrance animale, déséquilibres naturels et favorisent la transmission de maladies à l'homme. Nous réaffirmons avec force que l'image diabolisant le renard et véhiculée par le monde de la chasse ne reflète pas la réalité et qu'il est temps désormais de retirer cet animal sauvage de la liste des espèces dites « nuisibles ».

Vous trouverez nos publications relatives à la réhabilitation du renard sur : www.renard-roux.fr et www.aspas-nature.org



Communication:

Annick Bompays, Alain Callet
Bernard Mesjan, Didier Nabon,
Gérard Révolte, Jf Neau,
Patrice Margat

**Prochain numéro:
Mai 2018**

Collectif Renard Grand Est